

Dijon, le 10 mai 2016

Section Académique de Dijon
Le Secrétariat académique

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Dijon,
Rectorat de l'Académie,
2 G Rue Général Delaborde
21000 DIJON

Objet : la Marseillaise

Monsieur le Recteur,

Votre demande relative à la Marseillaise qui doit être chantée dans les collèges de l'académie a certes réussi à fédérer les collègues... mais en opposition à ce projet !

En associant la fête de la Musique, les chorales et la Marseillaise, en imposant un autre chant à choisir parmi 3, en allant à l'encontre de la liberté pédagogique des collègues, vous vous placez dans une posture qui ne peut que révolter les collègues.

Non Monsieur le Recteur, la fête de la Musique n'est pas un jour où on célèbre la Patrie mais la Musique, dans la plus grande liberté d'expression.

Non Monsieur le Recteur, la chorale ne doit pas être ainsi instrumentalisée. Nos collègues préparent depuis le début de l'année leur concert, ils sont dans la dernière ligne droite et ne peuvent pas consacrer du temps à autre chose.

Leur imposer un chant sur lequel ils n'ont pas pu travailler tout au long de l'année, sans l'intégrer de manière cohérente dans un concert dont la programmation a été pensée et choisie, c'est faire bien peu de cas de leur investissement ; c'est aussi mettre en péril la pérennité du recrutement dans les chorales, en présentant un projet qui aura toutes les chances de ne pas être abouti et finalisé.

Nos collègues d'éducation musicale se sentent contraints, ils ont l'impression que l'on cherche à vérifier leur travail : quel autre but pourrait avoir cette vidéo que vous leur demandez de vous transmettre pour le 6 juin ?

Monsieur le Recteur, nous vous demandons de renoncer à cette commande et de laisser les personnels, et notamment les professeurs d'éducation musicale, organiser le 21 juin comme ils le font chaque année, en respectant leur liberté pédagogique et en fonction des situations locales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre dévouement au service public de l'Education Nationale.

Pascal Meunier

Secrétaire académique du SNES-FSU

